

Image not found or type unknown



Quel recours suite a des vices cachés?

Par **amandine**, le **12/04/2012** à **20:54**

Bonjour, j'ai achetée une maison en août 2011, je vis dedans depuis 6 mois et il y a toute la toiture la sous toiture le sol la façade extérieur et intérieur à refaire sous peine que la maison s'écroule je ne me suis aperçue de rien quand j'ai achetée. Quels sont les recours pour me sortir de là je ne peux pas prendre en charge de tels travaux!